

**Le Maire de Creil,**

■ **Visas :**

- Vu les lois 82-213 du 2 mars 1982 et 82-623 du 22 juillet 1982 modifiées relatives aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,
- Vu la délibération n°2 du conseil municipal en date du 6 février 2023, certifiée exécutoire le 15 février 2023, portant délégation à monsieur le maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal,

■ **Considérant :**

Que la Ville de Creil souhaite autoriser le Collège Jules Michelet, représenté par Mme Marika FRIEDRICH-MATHIVET, Principale, à occuper l'auditorium du Conservatoire Nina Simone afin d'y tenir des répétitions réunissant des élèves de moyenne section de la maternelle Danièle Mitterrand et les élèves de 5<sup>e</sup> CHAM, dirigées par Sandrine DIVANAC'H, professeure du Collège Michelet, les vendredis de 13h45 à 14h30 du 24 novembre 2023 au 21 juin 2024,

■ **Décide :**

Article 1 : de signer une convention de mise à disposition de local avec le Collège Michelet représenté par Mme Marika FRIEDRICH-MATHIVET, Principale, sise 70, rue Michelet à CREIL (60100), pour la mise à disposition susvisée.

Article 3 : de fixer cette convention de partenariat pour la période allant du 24 novembre 2023 au 21 juin 2024 uniquement.

Article 4 : d'assurer la disponibilité et la gratuité des locaux.

Article 5 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens sis - 14 rue Lemerchier - 80000 Amiens - dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Jean-Claude VILLEMMAIN



Creil, le 4 décembre 2023

Date de notification : 15 DEC. 2023  
Date publication site Ville de Creil :

15 DEC. 2023